



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL DE LA VILLE NEUVE – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 8 mai 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité



EARL DE LA VILLE NEUVE Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Au capital de 8 100,00 €uros Siège Social : « Land Kerpuns » 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE RCS SAINT-BRIEUC 477 517 304 AVIS DE DISSOLUTION Le procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31/10/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société. M. DANIEL Gérard, demeurant à Land Kerpuns – 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE a été désigné comme liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à « Land Kerpuns » – 22200 POMMERIT-LE-VICOMTE Lieu de dépôt des pièces : Tribunal de Commerce de SAINT-BRIEUC.
Signature du Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)